Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 42 (1934)

Heft: 12

Vereinsnachrichten: La section suisse du service international d'aide aux émigrants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

manière suivante: le cadavre est placé en position déclive, la tête en bas; on incise la veine jugulaire et, par un petit tube de verre, on laisse s'écouler le sang dans un récipient stérilisé contenant une solution de citrate de soude destinée à l'empêcher de coaguler. En quelques minutes on peut soutirer un à deux litres de sang à un individu mort depuis peu d'heures. D'autres chirurgiens (et c'est la méthode la plus récente) préfèrent recueillir le sang directement dans le cœur du cadavre. Dans l'une et l'autre méthode la prise de sang doit se faire dans les 8 à 10 heures après la mort.

La solution obtenue est alors placée dans un frigorifique dont la température est maintenue constamment à 2 degrés au-dessus de zéro; le liquide se conserve parfaitement pendant 10 à 15 jours s'il est maintenu à cette basse température, mais doit être porté à 40 degrés immédiatement avant d'être employé. Un des avantages du procédé réside dans la possibilité de transporter parfois à de grandes distances le sang destiné à une transfusion; on cite l'exemple du transport d'urgence et par avion de Moscou jusqu'en Sibérie...

Nous ne voulons pas mettre en doute les renseignements qui nous sont donnés par les savants russes, mais l'intervention que nous venons de décrire ne laisse pas d'être assez macabre! Dr *Ml.*

Le dimanche de l'appareil digestif.

Le professeur C. v. Noorden, de l'université de Vienne, conseille d'interrompre le régime alimentaire habituel, toutes les semaines, par un jour de diète. Il nomme ce jour le «dimanche de l'appareil digestif», et rappelle que les religions les plus anciennes avaient des prescriptions semblables. Par ce moyen, l'énergie nécessaire à la digestion et à l'assimilation est reportée sur d'autres fonctions organiques. Le savant viennois recommande de ne se nourrir ce jour que de fruits crus, de cidre doux et de mets aux fruits, à l'exclusion de toute autre nourriture. Dans cet ordre d'idées, il recommande aussi l'usage habituel de cidre doux qui, d'après lui, devrait jouer un rôle beaucoup plus grand dans notre alimentation que ce n'est le cas aujourd'hui. D'aucuns protesteront contre de tels conseils de famine. En tous cas, les obèses et d'autres personnes souffrant d'états chroniques y trouveront une amélioration sinon la guérison. Et quant aux bien-portants, ils préserveront leur santé en observant de temps en temps le jeûne fructivore.

La Section suisse du Service international d'aide aux émigrants.

Route de Malagnou, 58, Genève (Aup. Rue de la Bourse, 10)

La Section suisse du S. I. A. E. voit ses cas augmenter d'année en année: de 1932/1933, 171, de 1933/1934, 219. Ce sont surtout des étrangers qui y recourent, par exemple des fugitifs allemands qui ne peuvent travailler en Suisse et qu'il faut diriger ailleurs; cette catégorie de heimatlose est de plus en plus fréquente

à Genève. Rappelons donc que les passeports Nansen ne sont délivrés qu'à des Russes, Arméniens, Assyriens, Assyro-Chaldéens, Turcs, et que le Bureau Nansen est incompétent pour les autres émigrés. Espérons que les efforts faits par les délégués auprès de la S. d. N. pour régler leur sort aboutiront sans tarder.

Parmi les cas suisses, les plus nombreux sont des affaires de tutelle; parmi les autres, la Section de Genève a eu surtout à liquider des questions d'héritage et d'assurances, de subsides et pensions alimentaires à obtenir pour des enfants et des indigents en Suisse et à l'étranger; elle a fait des enquêtes, procuré des documents, donné des renseignements (93 demandes sur 43), etc...

Certains cantons ont commencé à allouer des subventions annuelles ou des dons uniques; plusieurs sociétés d'utilité publique, des donateurs particuliers soutiennent aussi la Section suisse; elle en a bien besoin, car ses comptes bouclent avec un solde passif de frs. 1214.—.

Schweizerische Monatsschrift für Luftschutz der Zivilbevölkerung.

Unter dem Titel «*Protar*» erscheint Ende November im Rotkreuz-Verlag die erste Nummer der dreisprachigen *schweizerischen Monatsschrift für den Luftschutz der Zivilbevölkerung*. Sie bezweckt die sachliche Aufklärung der Bevölkerung und besonders der Angehörigen der lokalen Luftschutz-Organisationen, die gemäss dem Bundesbeschluss vom 29. September 1934 gebildet werden.

Die Initiative für die Herausgabe einer solchen Zeitschrift ist den Kreisen des Schweizerischen Roten Kreuzes entsprungen. Der kürzlich gegründete Schweizerische Luftschutz-Verband hat die «Protar» zu seinem offiziellen Organ bestellt. Von der Eidg. Gasschutz-Kommission ist der Zeitschrift die Genehmigung erteilt worden, und sie hat einen Redaktionsausschuss bezeichnet, dem die Aufsicht obliegt. Als Redaktor wurde Apotheker Dr. K. Reber in Bern gewählt.

Der Zentralsekretär des Schweiz. Roten Kreuzes:
Dr. C. Ischer.

Revue mensuelle suisse pour la protection aérienne de la population civile.

Sous le titre *Protar* paraîtra à fin novembre le premier numéro de la *Revue mensuelle suisse pour la protection civile*, rédigée dans les trois langues et publiée par les Editions de la Croix-Rouge. Cette revue a pour but d'éclairer de façon objective la population civile et particulièrement les personnes appartenant aux organisations locales de protection aérienne à créer conformément à l'arrêté fédéral du 29 septembre 1934.

L'initiative d'un tel organe provient des milieux de la Croix-Rouge suisse. La revue *Protar* a été reconnue organe officiel de l'Association suisse de protection aérienne, récemment fondée.